



## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le 20 juin 2023 s'est réuni à la mairie de SAINT-HERBLAIN sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

### ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Farida REBOUH, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Guylaine YHARRASSARRY, Nelly LEJEUSNE, Florence GASCOIN, Martine LE BAIL, Joël MOSSET, Séverine SANCEREAU, Gérald CRESPEL, Marie-Line RABILLER

### ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Bertrand AFFILÉ, Matthieu ANNÉREAU, Michelle DEQUIDT, Martine DREAN, Valérie AUDEGOND

### SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

**DELIBERATION 2023-06-30**

**OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION PERMANENTE**

 <p><i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<h2>Accusé de Réception</h2> <p>LA PREFECTURE DEPARTEMENT 044</p> <p>Identifiant de l'acte : 044-264400342-20230627-20230630-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 30/06/2023</p>
---	--

## **DELIBERATION 2023-06-30**

### **OBJET : DESIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE A LA COMMISSION PERMANENTE**

Rapporteur : Dominique TALLEDEC

L'article R.123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.) précise que le règlement intérieur du Conseil d'Administration peut prévoir la désignation au sein du Conseil d'Administration d'une commission permanente, dont il détermine le fonctionnement et les attributions.

Outre son président, qui est le maire ou un conseiller municipal désigné par lui, cette commission est composée pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés, désignés les uns et les autres par le Conseil d'Administration.

Afin de permettre une gestion plus souple des attributions d'aide sociale facultative et conformément à l'article R 123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F.), le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a désigné en son sein une Commission Permanente par délibération n° 2020-09-34 du 03 septembre 2020.

Compte tenu de la démission effective depuis le 1<sup>er</sup> février 2023 de Mélanie REYNES, membre du Conseil d'Administration nommé par le Maire,

Compte tenu des dispositions de l'article R 123-8 du C.A.S.F., la désignation des membres doit obligatoirement faire l'objet d'un vote à bulletin secret sauf si l'assemblée délibérante décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret (article L2121-21 du CGCT).

#### **En conséquence, il est proposé au Conseil d'Administration :**

- de voter au scrutin secret l'approbation du nouveau membre de la commission permanente.
- de procéder à la désignation de ce nouveau membre.

#### **Liste des candidats parmi les membres nommés par le maire :**

Mme Martine LE BAIL

Mme Marie-Line RABILLER

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à procéder, au scrutin secret, à l'élection du nouveau membre de la Commission Permanente et à déposer leur bulletin de vote dans l'urne.

Le bureau électoral est composé de deux assesseurs. Mme Séverine SANCEREAU membre la plus jeune du Conseil d'administration du CCAS et Mr Gérald CRESPEL membre le plus âgé du Conseil d'administration du CCAS.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre de membres présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 12

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de suffrages exprimés : 12

A obtenu :

Mme Martine LE BAIL : 10 voix

Mme Marie-Line RABILLER : 2 voix

Mme Martine LE BAIL ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés, est élue membre de la Commission Permanente du CCAS.

Les membres de la Commission Permanente sont ainsi les suivants :

**Membres élus**

Mme Florence GASCOIN  
Mr Matthieu ANNEREAU  
Mme Evelyne ROHO

**Membres nommés**

Mme Michelle DEQUIDT  
Mr Gérald CRESPEL  
Mme Martine LE BAIL

Pour ampliation,  
Le Vice-Président du C.C.A.S.

Dominique TALLEDEC